

COMMUNIQUÉ DE PRESSE NOMINATION

25 octobre 2022

Anthony CELLIER rejoint le Collège de la CRE

Sur proposition de la Présidente de l'Assemblée nationale, Madame Yaël BRAUN-PIVET, Monsieur Anthony CELLIER a été désigné membre du collège de la Commission de régulation de l'énergie à partir du 24 octobre 2022.

Anthony CELLIER a été nommé en raison de ses qualifications juridiques, économiques et techniques dans les domaines de la protection des consommateurs d'énergie et de la lutte contre la précarité énergétique.

Cette nomination complète ainsi le collège de la CRE désormais au complet avec sa Présidente Emmanuelle WARGON, et quatre commissaires dont Catherine EDWIGE, Ivan FAUCHEUX et Valérie PLAGNOL.

Anthony CELLIER a été élu député en juin 2017 dans la 3^e circonscription du Gard et a siégé pendant cinq ans à l'Assemblée nationale au sein de la Commission des affaires économiques, compétente sur les enjeux énergétiques.

Au cours de ses travaux parlementaires, il est le rapporteur de la loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat et l'auteur de plusieurs rapports relatifs au secteur de l'énergie après l'épidémie de Covid-19 ou à la hausse des prix de l'énergie. Il est également vice-président des groupes d'études « Energies vertes » et « Enjeux économiques de la filière industrielle énergétique », vice-président de la commission d'enquête sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires, membre de la mission d'information relative aux freins à la transition énergétique et membre de l'Observatoire national du service public de l'électricité et du gaz.

Fort de son expertise dans le secteur énergétique, il est élu président du Conseil supérieur de l'énergie (CSE) en décembre 2020, instance qui regroupe parlementaires, représentants des consommateurs, des collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs du secteur. Elle est consultée sur les actes de nature réglementaire relatifs au secteur de l'électricité, du gaz, de l'efficacité et de la précarité énergétique.

Contacts presse : presse@cre.fr

Autorité administrative indépendante, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) veille au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel au bénéfice des consommateurs final



Suivez-nous !



www.cre.fr



[@CRE_energie](https://twitter.com/CRE_energie)



[LinkedIn](#) CRE

Lettre électronique CRE

Nos dernières actualités